

Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2022

Validés en Conseil Communautaire du 12 Juillet 2022

Prestation	Prix en Euros	
	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Matin	1,65 Euros	2,80 Euros
Midi avec repas		
Frais d'accueil :	3,27 Euros	8,32 Euros
Repas :	4,90 Euros	4,90 Euros
Soir	4,70 Euros	8,00 Euros
Mercredi	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Mercredi journée avec repas		
Frais d'accueil :	10,42 Euros	16,92 Euros
Repas :	4,90 Euros	4,90 Euros
Mercredi matin + midi avec repas		
Frais d'accueil :	5,77 Euros	10,42 Euros
Repas :	4,90 Euros	4,90 Euros
Mercredi midi + après-midi avec repas		
Frais d'accueil :	5,77 Euros	10,42 Euros
Repas :	4,90 Euros	4,90 Euros
Mercredi matin ou après-midi*	6,20 Euros	8,30 Euros
Vacances Scolaires	Pour les habitants hors communauté de communes + 20%	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Vacances (5 jours avec repas)		
Frais d'accueil :	49,25 Euros	74,80 Euros
Repas :	24,50 Euros	24,50 Euros
Vacances (1 journée avec repas)* :		
Frais d'accueil :	9,92 Euros	15,07 Euros
Repas :	4,90 Euros	4,90 Euros
Vacances : accueil en 1/2 journée pour les – de 6 ans (5 jours avec repas)		
Frais d'accueil :	14,45 Euros	27,20 Euros
Repas :	24,50 Euros	24,50 Euros
Vacances : accueil en 1/2 journée pour les – de 6 ans (1/2 journée avec repas)*		
Frais d'accueil :	3,77 Euros	6,57 Euros
Repas :	4,90 Euros	4,90 Euros

Les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année sur décision de la collectivité si les conditions contractuelles avec les délégataires venaient à changer (ex : nouvelle augmentation du coût des repas). Un avenant au contrat sera alors appliqué aux familles.

Informations complémentaires :

- * Selon les places disponibles
- Dégressivité de 10 % à partir du 2^{ème} enfant

Monsieur Daniel ACKER
Président

Monsieur François JEHL
Vice-Président en charge de
l'Enfance et la Jeunesse